

**Conseil de sécurité**

Distr. générale  
20 mars 2001  
Français  
Original: anglais

---

**Lettre datée du 19 mars 2001, adressée au Secrétaire général  
par le Représentant permanent par intérim de l'Ukraine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte de la lettre datée du 19 mars 2001, que le Président de l'Ukraine, Léonide Koutchma, vous a adressée au sujet de la troisième Réunion sur les mesures de confiance entre les parties géorgienne et abkhaze, qui s'est tenue à Yalta (Ukraine) les 15 et 16 mars 2001 (voir annexe).

Je vous serais obligé de bien vouloir faire distribuer le texte de la lettre ci-dessus et de la présente lettre et de son annexe comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,  
Représentant permanent par intérim de l'Ukraine  
auprès de l'Organisation des Nations Unies  
(Signé) Valeriy **Kuchinsky**

**Annexe à la lettre datée du 19 mars 2001, adressée au Secrétaire général par le Représentant permanent par intérim de l'Ukraine auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : russe]

Kiev, le 19 mars 2001

Monsieur le Secrétaire général,

Je me réjouis sincèrement d'avoir l'occasion de vous adresser cette communication à propos de la troisième Réunion des parties géorgienne et abkhaze sur le renforcement des mesures de confiance dans le cadre du processus de paix de Genève placé sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est tenue à Yalta (Ukraine) les 15 et 16 mars 2001 sous la présidence de votre Représentant spécial, M. Dieter Boden, et qui, à mon sens, a été un succès.

L'initiative de cette réunion prise par l'Ukraine était fondée sur l'intérêt que porte la communauté internationale à un règlement du conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie dans les meilleurs délais et sur l'aspiration de notre pays à faire le maximum pour faciliter ce processus.

L'Ukraine a également été guidée par sa position de principe quant à la nécessité de prêter une plus grande attention au règlement des conflits qui sont pour ainsi dire « figés » dans la région de l'ex-Union soviétique. Cette idée a été exprimée à plusieurs reprises par les représentants de notre pays à la tribune de l'ONU, y compris lors de la réunion que le Conseil de sécurité a tenue au niveau des chefs d'État et de gouvernement, le 7 septembre 2000.

Je ne cacherai pas le sentiment de satisfaction personnelle que j'éprouve en constatant que les conclusions de la troisième Réunion des parties géorgienne et abkhaze ont répondu à nos attentes. Les participants ont fait preuve de bonne volonté, de réalisme et d'un esprit constructif.

La réunion a abouti à la signature de la Déclaration de Yalta des parties géorgienne et abkhaze et à l'adoption du Programme d'action pour le renforcement de la confiance entre les parties géorgienne et abkhaze.

Une bonne plate-forme a été ainsi créée pour continuer à progresser sur la voie d'une compréhension mutuelle et d'une entente entre les deux parties, et pour donner un contenu concret au processus de paix de Genève.

La Réunion des parties géorgienne et abkhaze, qui a eu lieu sur le territoire de l'Ukraine, a été un événement important tant pour ses participants que pour notre pays. Elle a révélé chez les parties une volonté de dialogue et un haut degré de confiance à l'égard de l'Ukraine qui entend continuer à contribuer autant qu'elle le peut à l'action menée par l'Organisation des Nations Unies en faveur de la paix.

J'espère que la rencontre de Yalta a créé un climat favorable pour la tenue d'une réunion spéciale consacrée à la recherche d'une solution au conflit entre la Géorgie et l'Abkhazie par le Conseil de sécurité, le 21 mars prochain.

Je voudrais également adresser mes remerciements au Représentant spécial du Secrétaire général en Géorgie, M. Boden, qui a déployé des efforts considérables pour que la réunion de Yalta puisse avoir lieu et donner des résultats prometteurs.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma très haute considération.

(*Signé*) Léonide **Koutchma**

---